

EXCLURE ISRAËL DES JEUX OLYMPIQUES



DOSSIER DE PRESENTATION

Campagne internationale contre la présence d'équipes sportives israéliennes
aux JO 2024 de Paris



QUI SOMMES-NOUS ?

BOYCOTT DÉSinVESTISSEMENT SANCTIONS

La Campagne BDS France, pourquoi ?

La campagne BDS (Boycott Désinvestissement Sanctions) a été lancée par la société civile palestinienne en 2005, suite à des dizaines d'années de lutte contre Israël et sa politique d'apartheid.

Les Palestiniens-nes font appel aux citoyens de conscience du monde, afin que prenne fin le plus long conflit de l'histoire récente, en leur demandant de boycotter tous les produits israéliens, mais aussi de pratiquer un boycott sportif, culturel et universitaire.

Ils nous demandent également de faire pression sur les entreprises étrangères, notamment européennes, afin qu'elles arrêtent leur collaboration avec cet Etat criminel.

Enfin, ils nous demandent de faire appliquer par nos Etats les sanctions qui auraient dû être appliquées depuis des dizaines d'années devant ce déni de droit intolérable.

Il apparaît aujourd'hui que, loin des grands débats théoriques, la campagne BDS est une arme efficace pour faire plier Israël, d'autant que nous ne pouvons rien attendre de l'ONU ou des autres pays.

De nombreuses associations et organisations françaises ont répondu à l'appel au « Boycott, Désinvestissement et Sanctions » (BDS) lancé par les Palestiniens-nes le 4 juillet 2005 et se sont regroupées au sein de la Campagne BDS France. De plus en plus les y rejoignent.

Toutes les organisations qui sont en accord avec l'Appel de la campagne BDS France, et avec la Charte de la Campagne, peuvent rejoindre la Campagne. Il s'agit d'organisations et d'associations nationales, et peu à peu de comités BDS ou groupes locaux de certaines associations de solidarité avec la Palestine.

NOTRE OBJECTIF

EXCLURE ISRAËL DES JEUX OLYMPIQUES

En janvier, la Cour Internationale de Justice a décidé qu'Israël commettait un génocide plausible contre les 2,3 millions de Palestiniens-nes de la bande de Gaza occupée.

Voici quelques exemples de ce qu'Israël fait subir aux athlètes palestiniens et aux installations sportives de Gaza dans le cadre de son génocide : parmi les plus de 40 000 Palestiniens-nes de Gaza tués par Israël figurent un entraîneur de football olympique, un arbitre de la FIFA, des dizaines de joueurs, d'athlètes et de membres du personnel technique. Israël a détruit les bureaux du Comité olympique palestinien, transformé les installations sportives en centres honteux de détention de masse et de torture, et bombardé la plupart des grands stades de Gaza.

Plus de 300 équipes sportives palestiniennes demandent l'exclusion d'Israël des Jeux olympiques en raison du génocide perpétré contre les Palestiniens-nes de Gaza.

Le 21-02-2024, la campagne BDS France a envoyé un courrier ¹ au CNO (Comité National Olympique) pour attirer son attention sur la demande formulée, auprès du CIO (Comité International Olympique), par plus de 300 clubs sportifs et de centres de jeunesse palestiniens.

Ces organisations de la société civile palestinienne ont appelé le CIO ² à remplir ses obligations en excluant Israël des prochains Jeux Olympiques jusqu'à ce que ce pays mette fin à ses graves violations du droit international, en particulier à son système d'apartheid et à son génocide en cours dans la bande de Gaza.

Le 27-02-2024, la campagne BDS France a reçu de Monsieur Lappartient, président du CNO ³, une réponse qui ne pouvait en aucun cas satisfaire les signataires de l'appel palestinien.

Le 11-03-2024, la campagne BDS France a donc envoyé un deuxième courrier au CNO ⁴ en lui rappelant que, de façon juste, en 1964, le CIO avait suspendu l'Afrique du Sud, au moment de l'apartheid, des Jeux Olympiques (puis l'avait exclue en 1970), exclusion qui avait certainement contribué à la mise au ban de ce régime discriminatoire puis à sa chute et à la libération de Nelson Mandela.

Ce courrier est resté sans réponse

(1) (3) (4) <https://www.bdsfrance.org/le-comite-international-olympique-en-restant-sourd-a-lappel-du-peuple-palestinien-permet-la-poursuite-du-genocide-a-gaza/>

(2) <https://www.bdsfrance.org/300-clubs-sportifs-palestiniens-appellent-a-exclure-israel-des-jeux-olympiques/>

Il ne peut y avoir de Jeux olympiques ordinaires tant qu'Israël continue d'intensifier son génocide contre les Palestiniens de Gaza et d'asseoir son régime d'apartheid.

Les organismes internationaux dominés par l'Occident, comme le CIO, qui avaient exclu l'Afrique du Sud par le passé, autorisent aujourd'hui non seulement Israël, un Etat d'apartheid, à participer aux Jeux olympiques, mais ils défendent également sa participation avec véhémence !

L'hypocrisie coloniale n'a jamais été aussi grande.

Nous ne pouvons pas rester les bras croisés alors que le CIO permet à Israël d'utiliser les Jeux olympiques pour laver sportivement son génocide à Gaza et son régime d'apartheid sous-jacent, vieux de plusieurs décennies, à l'encontre des Palestinien.nes du monde entier.

En amont, la campagne BDS France a multiplié les appels en direction des politiques, de la société civile, des personnes les plus directement impliqué-e-s, des porteurs-euses de la flamme, des sportifs-ves eux-elles mêmes, à se joindre aux mobilisations pour exclure Israël des JO de Paris, à manifester leur solidarité avec le peuple palestinien et à être tous et toutes des porteurs-euses de flambeau pour les droits des Palestinien- nes.

Deux pétitions rassemblent plus de 500 000 signatures appelant à bannir Israël du sport international.

Un député Aymeric Caron publie une tribune dans laquelle il appelle à soumettre les athlètes israélien.nes au même traitement que les athlètes russes.

<https://blogs.mediapart.fr/aymeric-caron/blog/130124/jo-de-paris-pourquoi-il-faut-sanctionner-israel>

Vingt-six députés français appellent le CIO à sanctionner le régime israélien génocidaire et souhaitent que les athlètes israélien.nes concourent sous bannière neutre, comme les Russes et les Biélorusses.

Du 15 au 17 mars, des groupes du monde entier organisent des manifestations devant leurs comités olympiques nationaux pour leur demander de soutenir l'appel de plus de 300 équipes palestiniennes à #BanIsrael des Jeux olympiques.

Quatre coureurs portent le message #CeasefireNow au marathon olympique en Floride, franchissant la ligne d'arrivée avec des drapeaux.

Du 26 juillet au 11 août 2024 les Jeux Olympiques (JO) ont lieu en France. Ils sont précédés par des préparatifs importants, dont le parcours de la flamme

olympique.

Les actions demandant l'exclusion des équipes sportives israéliennes commencent dès l'arrivée de la flamme olympique sur le territoire français.

Cette campagne est menée en partenariat avec l'AFPS

Notre banderole commune :



Notre tract commun :



Du 26 juillet au 11 août 2024 les Jeux Olympiques (JO) auront lieu en France. Ils sont précédés par des préparatifs importants, dont le parcours de la flamme olympique.

Les JO revendiquent comme valeurs fondatrices « l'excellence, le respect et l'amitié », et l'objectif « de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine ».

À la mi-janvier 2024, le Comité International Olympique (CIO), appliquant ces principes, a décidé, du fait de l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, que les athlètes russes et biélorusses ne pourront pas concourir au nom de leur pays.

Plus de 300 clubs sportifs, centres de jeunesse palestiniens, et organisations de la société civile palestinienne, ont alors immédiatement réagi en appelant le CIO à appliquer les mêmes principes à Israël et ont déclaré que permettre à Israël, en plein génocide à Gaza, de participer aux prochains JO signifie-

rait à la communauté internationale que le CIO ne condamne pas le plus grave des crimes de guerre.

Depuis cette déclaration, la situation du peuple palestinien n'a cessé de s'aggraver. La Cour Internationale de Justice et de nombreux organismes et autorités internationales ont déclaré qu'Israël commettait un génocide contre les 2,3 millions de Palestiniens de la bande de Gaza occupée. Plus de 32 000 d'entre eux ont été tués, dont principalement des femmes et des enfants.

Nous appelons toutes les personnes de conscience à se mobiliser contre le sporticide en cours. Israël a assassiné des entraîneurs et de nombreux athlètes et membres du personnel technique, détruit les bureaux du Comité olympique palestinien, transformé les installations sportives en centres honteux de détention de masse et de torture, et bombardé la plupart des grands stades de Gaza.

Pourtant, le CIO prévoit toujours de permettre au régime israélien génocidaire de participer aux JO cet été à Paris.

Près de 400 000 signataires à travers le monde ont déjà soutenu deux pétitions appelant à bannir Israël du sport international, y compris des JO. Vingt-six députés français ont appelé le CIO à sanctionner le régime israélien génocidaire.

Du 15 au 17 mars, des groupes du monde entier ont organisé des manifestations devant leurs comités olympiques nationaux pour leur demander de soutenir l'appel des plus de 300 équipes palestiniennes à bannir Israël des JO.

Rejoignez-les en agissant en ligne dès maintenant. Signez les pétitions ci-dessous appelant à bannir Israël (#BanIsrael) des sports internationaux :

Signez
la pétition DIEM25



<https://bdsmovement.net/news/suspend-israel-from-international-sports-sign-diem25-petition>

Signez
la pétition Eko



<https://action.eko.org/a/olympics-and-fifa-ban-israel-from-international-sports-now>

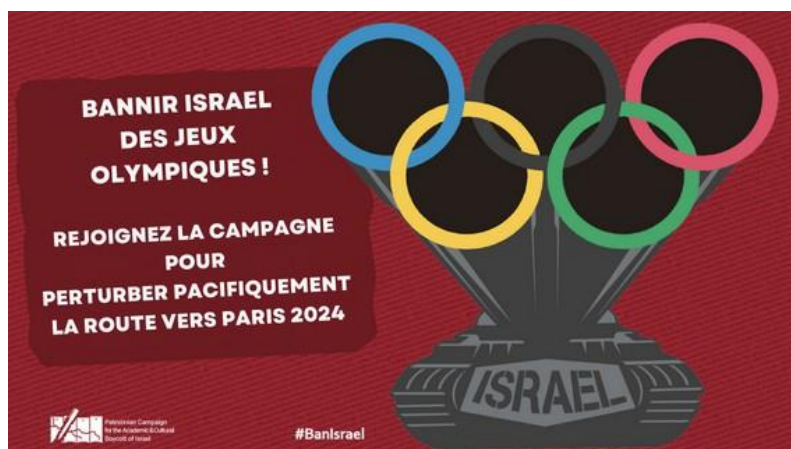
Nous ne pouvons pas rester les bras croisés alors que le CIO permet à Israël d'utiliser les JO pour blanchir par le sport son génocide à Gaza et son régime d'apartheid sous-jacent, vieux de plusieurs décennies, à l'encontre des Palestiniens du monde entier.

Nous nous sommes d'ores et déjà mobilisés auprès du Comité National Olympique, de comités régionaux olympiques, auprès de nombreux athlètes, ambassadeurs des JO, porteurs de flamme, journaux sportifs...

Restez à l'écoute pour vous joindre à d'autres actions !

Organisons nous pacifiquement pour que les JO de Paris n'accueillent pas les représentants d'un Etat génocidaire !

Les Jeux Olympiques ne peuvent pas se dérouler comme si de rien n'était !
D'ici au début des Jeux Olympiques en juillet, la route vers Paris sera jalonnée d'occasions de rappeler au CIO que les auteurs de génocide n'ont pas leur place aux Jeux olympiques.



**UNE JOURNÉE NATIONALE
D' ACTIONS
LE MERCREDI 8 MAI,
JOUR DE L'ARRIVÉE DE LA
FLAMME EN FRANCE**



La campagne BDS France et l'AFPS continueront à perturber pacifiquement la route qui mène aux Jeux de Paris 2024 pour un Cessez-le-feu Immédiat et pour arrêter le Génocide en cours à Gaza.

Des actions « tweetstorms » sont organisées sur les réseaux sociaux avec des visuels explicatifs.



Les Jeux Olympiques revendiquent des valeurs fondatrices :

excellence, respect et amitié

un objectif :

mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine

La Cour Internationale de Justice a reconnu un risque plausible de génocide.

De nombreux organismes et autorités internationaux ont déclaré qu'Israël commet un génocide contre les 2,3 millions de Palestiniens de la bande de Gaza occupée.

Plus de 34 000 d'entre eux ont été tués, dont 70 % de femmes et des enfants.

Le Comité International Olympique a décidé que les athlètes russes et biélorusses ne pourront pas concourir au nom de leur pays en 2024 à cause de l'invasion de l'Ukraine.

Plus de 300 clubs sportifs, centres de jeunesse et organisations de la société civile palestinienne ont appelé à appliquer les mêmes principes à Israël qui commet un génocide à Gaza.

Israël a mis en place un « sporticide »

- ▶ assassinats des entraîneurs, de nombreux athlètes et membres du personnel technique
- ▶ destruction des bureaux du Comité olympique de Palestine,
- ▶ transformation des installations sportives en centres honteux de détention de masse et de torture,
- ▶ bombardement de la plupart des grands stades de Gaza.

Des autocollants et des affiches sont créés :



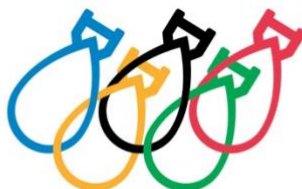
LE GÉNOCIDÉ N'EST PAS UNE ÉPREUVE OLYMPIQUE !

#BanIsrael #Paris2024



**BOYCOTT
DÉSINVESTISSEMENT
SANCTIONS**





GAZA 2024



#BanIsrael

#Paris2024

Des actions de protestation pacifique, sous différentes formes, sont organisées tout le long du parcours de la flamme olympique, elles remportent un grand succès

Malgré la forte répression policière!

Nos drapeaux, nos banderoles, nos tracts sont confisqués... Interdiction de crier des slogans au passage de la flamme...

Des amendes distribuées en quantité...

Mais rien ne nous arrête

**Des milliers de personnes viennent dire
Non à la participation d'Israël aux JO**

Des actions partout

8 mai **Marseille**, la campagne BDS et la coordination anti-JO, formée par une trentaine d'associations et collectifs écologistes, féministes, antiracistes et anti-colonialistes, appellent à manifester.

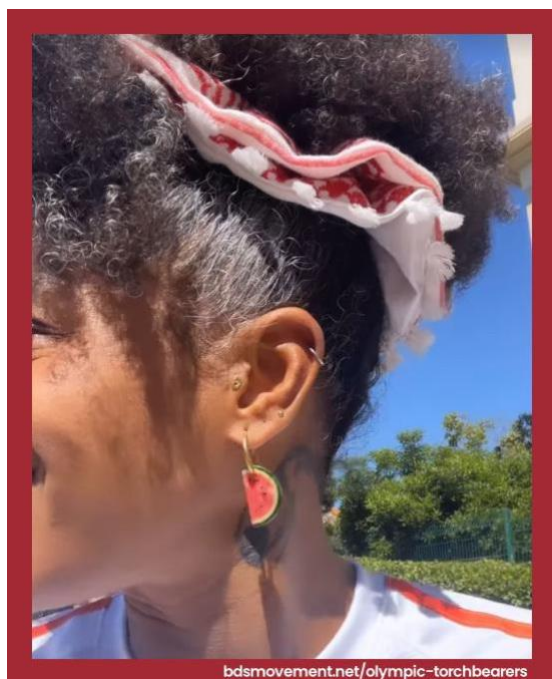
Le Nouvel Obs avec AFP 08/05/2024 Un millier d'opposants aux Jeux olympiques manifestent à Marseille ([nouvelobs.com](https://www.nouvelobs.com)) «Au sein de la manifestation, banderoles et slogans réclamaient aussi l'exclusion d'Israël des JO, alors que l'armée israélienne continue ses opérations dans la bande de Gaza et que se tiennent au Caire des négociations en vue d'une trêve entre Israël et le Hamas. "Au moment de l'apartheid, le comité international olympique avait exclu les équipes d'Afrique du Sud des JO. Donc on demande la même chose en raison de la situation en Palestine occupée", a expliqué à l'AFP Juliette Simon, animatrice de la campagne BDS France (boycott, désinvestissement et sanctions).»



8 mai Paris, des militant-e-s de la **Campagne BDS France** et de l'**Association France Palestine Solidarité (AFPS)** occupent symboliquement la place de l'Hôtel de Ville.



Une des relayeuses de la flamme, l'artiste française **Maryam Kaba** a répondu favorablement à notre « **Message aux porteurs-euses de la flamme pour qu'ils et elles veillent à ce que les valeurs olympiques soient respectées** », elle a porté un keffieh et des boucles d'oreilles en forme de pastèque et a témoigné publiquement, lors de son relais, son soutien aux droits des Palestinien·nes.



12 mai **Aix-en-Provence** Jour d'arrivée de la flamme olympique à Aix-en-Provence. Forte répression policière! Nos drapeaux, notre banderole, nos tracts sont confisqués.... Interdiction de crier des slogans au passage de la flamme. Seuls nos keffiehs sont autorisés mais portés sagement....Pas de signes avec la main.... Alors, pour illustrer cette répression, nous mettons une main devant la bouche! Et pour être sûrs que leurs consignes soient respectées, les policiers nous ont bien surveillés !!!! [#banisrael](#) [#TrueOlympicsValues](#)



20 mai Céret (Pyrénées Orientales) Des militants au bord de la route tournent le dos au passage de la flamme, comme Handala.



21 mai **Pau** le drapeau palestinien est interdit sur le parcours de la flamme olympique_mais deux courageuses personnes bravent l'interdit!



1^{er} juin **Rennes** un immense drapeau palestinien est déployé d'une fenêtre au passage de la flamme olympique



4 juin **Nantes** des drapeaux et une banderole depuis un pont



8 juin **Manosque** manifestation dans la rue.



15 juin **Clermont-Ferrand** manifestation dans la rue



22 juin Lille manifestation dans la rue



Le 23 juin, à l'occasion de la *Journée mondiale de l'Olympisme*

L'Association France Palestine Solidarité (AFPS) et la Campagne BDS France appellent à une *Journée nationale d'action* partout en France pour exiger que le CIO applique à Israël, en raison des crimes de guerre qu'il commet à l'encontre du peuple palestinien et le régime d'apartheid qu'il leur impose, les mêmes sanctions qu'à la Russie et à la Biélorussie.

Cette *Journée Internationale d'action* se déroule également sur les réseaux sociaux, pour dénoncer le refus du CIO de bannir Israël des Jeux de Paris, alors même qu'Israël commet un génocide contre 2,3 millions de

Palestinien-nes à Gaza.

La campagne BDS France et l'AFPS (Association France Palestine Solidarité) appellent à une action phoning-mailing-twitter afin de contacter massivement le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique (CNO), le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (COJOP), ainsi que leurs présidents.

Cette action a suscité un millier d'interpellations.

<https://palestine.risefor.org/actions/action-group-detail/@https%3A//palestine.risefor.org/actiongroups/12>



23 juin **Paris**, des militant-es de **BDSFrance-Paris RP** protestent devant les locaux du Comité d'Organisation Olympiques et Paralympiques (COJOP), ainsi que les jours suivants.

23 juin **Aix-en-Provence** Manifestation sur une passerelle au-dessus de l'autoroute, demandant que les équipes sportives israéliennes soient exclues des jeux olympiques. Beaucoup de coups d'avertisseurs sonores de la part des voitures montrent le fort soutien à la Palestine et à Gaza!



23 juin **Paris** Rassemblement Place de la bataille de Stalingrad ponctué par les interventions de militants-es de l'AFPS et de la Campagne BDS France.



24 juin **Thionville** manifestation sur un pont



25 juin **Besançon** Des drapeaux palestiniens sont déployés au passage de la flamme olympique.



26 juin **Bâle** manifestation dans un parc



26 juin **Strasbourg** Le passage de la flamme olympique est perturbé pacifiquement par un petit lancer de confettis. "Israël champion du génocide 2024"



26 juin **Mulhouse** plusieurs drapeaux palestiniens et une banderole perturbent pacifiquement le passage de la flamme olympique



27 juin **Metz** Action la veille du passage de la flamme, avec un stand d'information et des panneaux. Un grand drapeau palestinien est déroulé sur les escaliers menant à la cathédrale !



10 juillet **Orléans**



D'autres actions ont été menées dans le courant du mois de juillet et du mois d'août autour de la cérémonie d'ouverture des JO, autour d'épreuves à Paris. Toutes ces actions ont été sévèrement réprimées, des contrôles d'identité, des confiscations de matériel, des amendes et une garde à vue de plus de 24h, avec une grosse amende comme sanction.

Malgré cette répression, nous avons pu garder les projecteurs sur le génocide d'Israël contre 2,3 millions de Palestinien·nes et les appels à [#BanIsraël](#) des JO de Paris 2024. Dans les stades, en rappel depuis les bâtiments, au passage des courses cyclistes, déploiement de banderoles, de drapeaux palestiniens, graffiti sur des murs, collage d'affiches et d'autocollants, et plus encore...





#BanIsrael



#BanIsrael



#BanIsrael



#BanIsrael

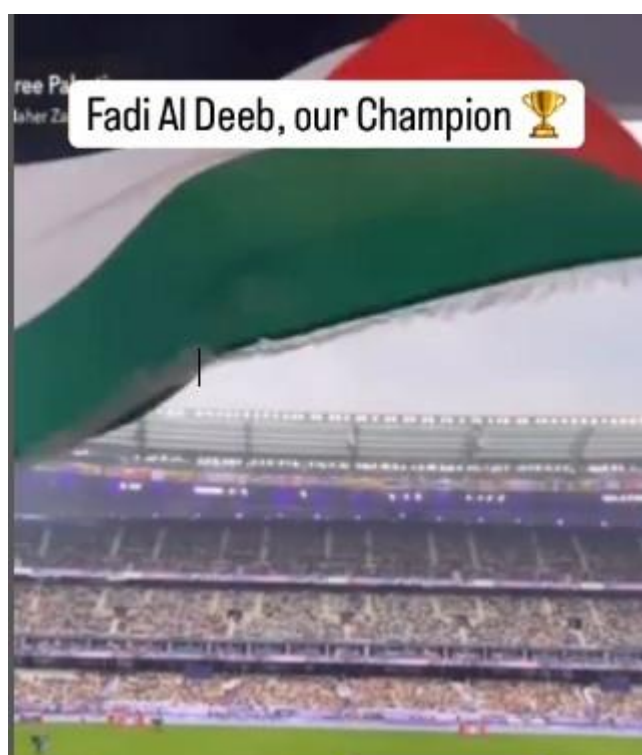






Fadi Al Deeb, 39 ans, en fauteuil roulant, originaire de la bande de Gaza, a participé au lancer du poids aux Jeux Paralympiques de Paris. Le seul athlète palestinien des Jeux Paralympiques.

Il a été très soutenu par les militant-es de la solidarité avec la Palestine.



ANNEXES

1. Notre 1ère lettre au Comité National Olympique

Comité National Olympique 1 Avenue Pierre de Coubertin 75013 Paris
Objet : Israël aux JO 2024

Monsieur le Président David Lappartient

Paris le 21 février 2024

Messieurs les membres du Bureau exécutif,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la demande formulée par plus de 300 clubs sportifs palestiniens et organisations de la société civile en faveur de l'exclusion d'Israël des Jeux olympiques (1), à commencer par ceux de Paris en 2024.

Depuis octobre 2023, Israël mène une guerre aux proportions génocidaires contre 2,3 millions de Palestiniens à Gaza. Israël a tué plus de 28 000 Palestiniens à Gaza, dont 70 % de femmes et d'enfants, et en a blessé au moins 68 000. Des hôpitaux, des mosquées, des églises, des écoles, des logements, des universités, des installations sportives et des infrastructures civiles vitales ont été bombardés et détruits par Israël. Israël prive les Palestiniens de Gaza d'une aide essentielle, notamment en utilisant "la famine comme arme de guerre".

Il s'agit de crimes de guerre.

La Cour internationale de justice (CIJ) a statué le 26 janvier (2) qu'Israël commettait vraisemblablement un génocide, le crime de tous les crimes, contre les Palestiniens de Gaza et a ordonné à Israël de prendre toutes les mesures possibles pour éviter les actes génocidaires. À ce jour, Israël a refusé d'obtempérer. Depuis l'arrêt de la CIJ, au moins 1800 Palestiniens de Gaza, dont près de 700 enfants, ont été tués par l'armée israélienne.

La Fédération de football d'Asie de l'Ouest, qui regroupe 12 fédérations de football, a appelé la FIFA (3) à "isoler la Fédération israélienne de football de toutes les activités liées au football", déclarant que "la reconnaissance par la CIJ des droits des Palestiniens à être protégés contre les actes de génocide souligne la gravité de la situation et l'impératif d'une action rapide et décisive de la part de la communauté mondiale du football ». Israël a délibérément pris pour cible les sports palestiniens et

viole de manière flagrante le droit des Palestiniens à pratiquer des sports. Les forces d'occupation israéliennes ont tiré sur des athlètes palestiniens pour les tuer ou les mutiler délibérément.

À Gaza, Israël a tué l'entraîneur de football olympique palestinien, Hani Al Masdar (4), et a détruit le bureau du Comité olympique palestinien (5).

Les clubs sportifs et les stades des colonies israéliennes sont construits sur des terres palestiniennes volées en Cisjordanie occupée, en violation du droit international. Israël a bombardé des stades palestiniens (6), fait des descentes dans des clubs sportifs, entravé des matches (7), confisqué des équipements sportifs et refusé aux athlètes palestiniens leur droit à la liberté de mouvement.

En outre, Human Rights Watch, Amnesty International (8) et B'Tselem, la plus grande organisation israélienne de défense des droits humains, avaient déjà constaté qu'Israël imposait un système d'apartheid aux Palestiniens.

L'apartheid est un crime contre l'humanité en vertu du droit international. Israël ne pourrait pas être plus en contravention avec l'esprit et les valeurs du mouvement olympique.

En 1964, le CIO a banni l'Afrique du Sud des Jeux olympiques de Tokyo et de tous les Jeux olympiques suivants (jusqu'en 1992) en raison du système d'apartheid en vigueur dans le pays. Le 13 juillet 2023, le CIO a annoncé que la Russie ne recevrait pas d'invitation officielle à participer aux Jeux olympiques de 2024 à Paris en raison de l'agression du pays contre l'Ukraine.

Étant donné qu'Israël est coupable d'apartheid et de génocide plausible, ne devrait-il pas être exclu des Jeux olympiques également ?

La justice, l'équité et la cohérence exigent que les mêmes sanctions que celles imposées à l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid et, récemment, à la Russie, soient également imposées à Israël.

Compte tenu de ce qui précède et en soutien à la demande des clubs sportifs palestiniens et des organisations de la société civile, nous demandons instamment au Comité olympique français de défendre l'esprit et les valeurs olympiques et d'empêcher qu'ils ne soient encore déshonorés par Israël, en prenant des mesures immédiates pour demander au Comité international olympique d'exclure Israël des Jeux olympiques, en commençant par les Jeux de 2024 à Paris.

Le génocide et l'apartheid n'ont pas leur place aux Jeux olympiques. Veuillez agréer l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la campagne BDS France
Juliette SIMON

- (1) <https://diem25.org/wp-content/uploads/2023/12/2023-Petition-Suspend-Israel-from-International-Sport-Full-Statement.docx.pdf>
- (2) <https://www.icj-cij.org/fr/node/203454>
- (3) <https://bdsmovement.net/news/west-asian-football-federation-calls-fifa-ban-genocidal-apartheid-israel-from-football>
- (4) <https://www.palestinechronicle.com/palestine-olympic-football-team-coach-killed-by-israel-in-gaza-over-1000-athletes-killed-so-far/>
- (5) <https://www.facebook.com/PalOlympic/posts/pfbid05XXA5J8SEeiXe3s3iwigpQN6tMsY9zQeBHYvYCEYmFDu2fjFzXd3rXCvtFv9Hfbkl>
- (6) <https://edition.cnn.com/2012/12/02/sport/football/gaza-israel-uefa-drogba-football/>
- (7) <https://www.newsweek.com/palestinians-cancel-cup-final-after-israel-bars-gaza-players-west-bank-entry-485417>
- (8) <https://www.amnesty.org/en/documents/mde15/5141/2022/en/>

2. Réponse du Président du CNO

Ref : DL / FP / 103

Madame Juliette SIMON
Campagne BDS France

Paris, le 27 février 2024

Madame,

Je fais suite à votre courriel en date du 23 février 2024 dans lequel vous demandez aux membres du Bureau exécutif du Comité national olympique et sportif français et moi-même, de prendre des mesures immédiates pour demander au Comité international olympique d'exclure Israël des Jeux Olympiques.

Face à une telle catastrophe, nous ne pouvons pas rester insensibles. Dans l'espoir d'une résolution rapide du conflit en cours, le Gouvernement français et sa Diplomatie mettent en œuvre leurs meilleurs efforts afin de mettre fin à cette tragédie.

Dans ce contexte extrêmement sensible et politique, le sport doit pleinement jouer son rôle : un vecteur de paix et de rassemblement, placé au-dessus de toute considération politique. Ceci est ma conviction et celle de l'ensemble du mouvement sportif français et nous mettons tout en œuvre pour y parvenir à notre échelle.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.

David Lappartient Membre du CIO

Copie : Membres du Bureau exécutif du Comité national olympique et sportif français

3. Notre 2ème lettre au CNO

Comité National Olympique 1 Avenue Pierre de Coubertin 75013 Paris
Objet : Israël aux JO 2024

Monsieur le Président David Lappartient
Messieurs les membres du Bureau exécutif,

Paris le 11 mars 2024

Nous vous remercions pour votre réponse du 27 février à notre courriel vous demandant d'exclure Israël des Jeux Olympiques.

Cependant, cette réponse ne peut être satisfaisante.

En effet, vous indiquez que « le Gouvernement français et sa Diplomatie mettent en œuvre leurs meilleurs efforts afin de mettre fin à cette tragédie ». Cependant, si le gouvernement français a condamné certains actes et affirmé que « l'obtention d'un cessez-le-feu reste la priorité absolue », la France demeure profondément complice de ce que la Cour Internationale de Justice a jugé être un génocide plausible contre les Palestiniens.

La France maintient son commerce d'armes avec Israël (1) et a suspendu le financement de l'UNRWA, l'agence des Nations unies qui est le principal fournisseur de l'aide humanitaire vitale aux Palestiniens de Gaza, alors même qu'Israël utilise la famine comme arme de guerre.

Il s'agit là d'une complicité directe de génocide, comme l'a déclaré l'Institut Lemkin (2) pour la prévention du génocide, basé aux États-Unis.

Après près de cinq mois de massacres israéliens et plus de 30 000 morts palestiniens à Gaza, dont une grande majorité de femmes et d'enfants, une situation humanitaire catastrophique et un paysage de désolation, la France n'a pas respecté son obligation juridique la plus fondamentale, en particulier à la suite de l'arrêt de la CIJ, de mettre fin à toute complicité avec des actes susceptibles de constituer un génocide.

Comme l'ont dit les experts de l'ONU, Amnesty International et de nombreuses autres organisations de défense des droits de l'homme, la fin de cette complicité commence par l'arrêt de tous les contrats d'armement avec Israël (3), la restitution du financement de l'UNRWA et la prise de toutes les mesures nécessaires pour obliger Israël à accepter un cessez-le-feu permanent, à mettre fin à son siège et à permettre à l'aide humanitaire d'entrer sans entrave dans la bande de Gaza.

29

Le Comité national olympique français a le devoir moral et légal d'agir car le



gouvernement ne respecte pas ses obligations légales.

Permettre à Israël de participer aux Jeux olympiques malgré son système d'apartheid, reconnu par les organisations de défense des droits humains du monde entier, et alors qu'il commet un génocide, est une décision ouvertement politique qui constitue une complicité dans la normalisation et l'alimentation du génocide israélien.

Prendre des mesures immédiates pour mettre fin à cette situation doit être notre priorité absolue.

Regretteriez-vous aujourd'hui que le CIO ait suspendu l'Afrique du Sud, au moment de l'apartheid, des Jeux olympiques en 1964 (puis l'ait exclue en 1970) ?

Cette exclusion n'a-t-elle pas contribué à la mise au ban de ce régime discriminatoire qui a subi à la fois des sanctions économiques puis un embargo militaire pour aboutir à sa chute, à la libération et à la victoire de Nelson Mandela en 1994 (4) ?

Le CIO a pris la décision de suspendre le Comité Olympique Russe le 12 octobre dernier (5) et nous l'en félicitons. Pourquoi ne pas suspendre également la participation d'Israël ?

Cette approche de deux poids deux mesures est injustifiable.

Depuis notre dernier courrier, le sporticide israélien contre les Palestiniens de Gaza s'est poursuivi. Savez-vous que les frappes aériennes génocidaires d'Israël sur Gaza ont tué Mohammed Khattab, un arbitre international certifié par la FIFA qui avait arbitré des matchs de la Coupe d'Asie et de la Coupe arabe depuis 2020 ? Il a été tué avec sa femme et ses quatre enfants.

Savez-vous que l'armée d'occupation israélienne a tué le footballeur Nihal Abu Ayash (16 ans) en Cisjordanie palestinienne occupée ? Il portait son maillot de football lorsqu'un soldat lui a tiré une balle dans la jambe, puis dans la tête.

Il rêvait d'étudier le sport à l'université et de devenir footballeur professionnel.

Savez-vous qu'Israël a bombardé et détruit le stade de Palestine, une arène de 10 000 places qui accueille l'équipe nationale palestinienne, le club sportif Al-Hilal et son terrain de football à Gaza Ouest, le club sportif Ittihad Beit Hanoun à Gaza, le club sportif de Gaza et son stade de football ? (6) (7)

Les valeurs que le sport et la sensibilisation sportive défendent nous obligent à ne pas rester silencieux face à l'injustice qu'Israël commet en toute impunité.

Nous restons convaincus que oui, le sport doit jouer pleinement son rôle de vecteur de paix et d'unité, et comme pour l'Afrique du Sud en 1964, le sport peut participer à la paix en 2024 : en excluant Israël des Jeux Olympiques en réponse au génocide en cours et à l'apartheid qu'il fait subir à l'ensemble du peuple palestinien, le CNO et le CIO seraient à nouveau dignes des valeurs qu'ils affichent.

Nous réitérons notre appel au Comité national olympique français à utiliser sa position unique d'hôte des Jeux de 2024 pour contraindre le CIO à exclure Israël de l'événement de cette année. Nous le répétons, il n'y a pas de place pour le génocide aux Jeux olympiques.



Nous espérons vivement recevoir une réponse de votre part dans ce sens. Nous vous prions d'accepter nos salutations respectueuses.

La campagne BDS France

1. <https://www.humanite.fr/monde/armee-israelienne/guerre-a-gaza-la-france-vend-elle-des-armes-a-israel-les-reponses-ambigues-de-sebastien-lecornu>
2. <https://www.lemkininstitute.com/>
3. <https://www.mediapart.fr/journal/international/200224/livraison-d-armes-israel-le-silence-troublant-de-la-france>
4. <https://www.theguardian.com/world/2021/may/23/israel-apartheid-boycotts-sanctions-south-africa>
5. <https://twitter.com/iocmedia/status/1712461857334906939?s=20>
6. <https://fanack.com/culture/features-insights/future-of-gazan-football-ruined-by-israel~249775/>
7. <https://www.dailysabah.com/sports/football/85-palestinian-athletes-dead-in-israeli-attacks-facilities-destroyed>

4. Article publié sur Médiapart



LIBERTÉS PUBLIQUES

Aix, Angers, Arles, Laval... sur le parcours de la flamme olympique, un marathon de manifs interdites

Alors que la flamme olympique est arrivée dimanche 14 juillet à Paris, son tour de France a été émaillé par des interdictions de manifester, des banderoles confisquées et des gardes à vue. Une inquiétude pour les citoyens concernés.

Clément Le Foll - 14 juillet 2024 à 17h48

Il s'agit d'une quinzaine à s'être donné rendez-vous ce vendredi 12 mai dans une petite rue à proximité de la Cité du livre d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Dans leurs sacs, les militant·es de la campagne Boycott, désinvestissement, sanctions (BDS) se partagent des drapeaux palestiniens, des tracts et une banderole sur laquelle est inscrit : « Le génocide n'est pas un sport olympique ». À quelques centaines de mètres de là, la flamme olympique commence à sillonner les rues de la ville. Alors que le collectif s'apprête à rejoindre le quartier des Allées provençales pour déployer son message, son parcours est interrompu.

« Deux policiers en civil ont contrôlé notre identité, confisqué tout notre matériel. Ils nous ont juste autorisés à garder nos keffieh, mais spécifié que nous n'avions pas le droit de les agiter, ni de manifester ou de pousser des cris », rebobine Juliette, animatrice du groupe. Pour protester contre ce qu'ils estiment être une atteinte à leur liberté d'expression, les membres de BDS décident symboliquement de mettre leur main devant la bouche lors du passage de la flamme aux Allées provençales.

Leur cas n'est pas isolé. À Arles, Angers ou Laval, celles et ceux qui ont, comme le collectif BDS, voulu exprimer une revendication, ont vu leur message confisqué ou le rassemblement interdit. « On a l'impression que le passage de la flamme dessine une France liberticide », observe le professeur de droit public Serge Slama. Il s'accompagne d'interdictions de manifester. On peut le

comprendre pour le maintien de l'ordre aux alentours de la flamme, moins à l'échelle de toute une ville comme c'est parfois le cas. C'est un principe de précaution qu'on a vu se développer depuis l'État d'urgence de 2015 et qui se perpétue : la préfecture ouvre le parapluie et publie un arrêté le plus large possible. »

Pour l'État, ces interdictions se justifient par la nécessité d'éviter tout trouble à l'ordre public. Dès le 14 mai, le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin indiquait que 32 actions en lien avec le parcours de la flamme avaient été déjouées. « Il ne s'agit pas d'attentats ou d'actes criminels, mais de contestation pour diverses raisons », avait-il précisé en conférence de presse. Sollicité par Médiapart, le ministère de l'intérieur n'a pas répondu à notre demande sur le nombre d'actions déjouées » aujourd'hui ni sur leur caractère.

Cette notion d'« action » au sens large, sans en préciser la nature, inquiète l'avocat Raphaël Balloul : « Cela apparaît disproportionné par rapport aux enjeux de l'événement. Toute expression est par avance interdite, quel que soit son mode d'expression, y compris quand elle peut être pacifiste. C'est quand même problématique qu'on ne puisse admettre des modes de protestation. »

Des messages de soutien à la Palestine sous haute surveillance

Pour Juliette, la confiscation du matériel du collectif le 12 mai à Aix-en-Provence n'a rien d'étonnant dans le contexte actuel. « Depuis le 7 octobre, toute manifestation ou message en soutien à la Palestine ou évoquant le génocide en cours à Gaza a tendance à être interdite. » Plusieurs militant·es ont connu des situations équivalentes lors du passage de la flamme olympique dans leur ville.

Membre de l'association France Palestine solidarité dans les Alpes-de-Haute-Provence, Christian Salmon et quatre de ses camarades ont voulu marquer le coup lors de son passage par Forcalquier, en déployant « une banderole questionnant la participation d'Israël aux JO dans un contexte de génocide à Gaza ». Mais leur action a été empêchée par les forces de l'ordre présentes sur place

bien avant l'arrivée de la flamme.

« Nous avons été emmenés dans une rue adjacente pour être contrôlés. Nous étions filmés et notre matériel a été confisqué, commence Christian qui, malgré cet échec, s'est rapproché du circuit et a tenté de déployer un drapeau palestinien lors du passage de la délégation olympique. Juste avant que je le sorte, un policier m'a attrapé le poignet. Je n'ai pas résisté. Ensuite, plusieurs policiers nous ont encadrés pendant plusieurs minutes. Nous avons été autorisés à partir plus de trente minutes après le passage de la flamme. »

À Laval (Mayenne), pour avoir également tenté de brandir un drapeau palestinien, Jean-Luc Bansard a lui passé plus d'une heure au commissariat. *« C'est assez marquant de mettre en relation mon acte et les robocops caméra au ventre qui me sont tombés dessus, confie-t-il. Ils m'auraient tapé sur l'épaule, dit : "Baissez votre drapeau", et c'était OK. »* Il en est ressorti avec une amende de 135 euros pour participation à une manifestation interdite sur la voie publique.

En amont du passage de la flamme olympique, la préfecture de la Mayenne avait en effet pris un arrêté pour interdire toute manifestation. Jean-Luc Bansard a décidé de contester cette amende. *« Je ne vois pas en quoi vouloir brandir un drapeau constitue une manifestation. C'est simplement une personne seule qui s'exprime »,* estime son avocate Marion Ogier.

« Nous constatons que le passage de la flamme est éminemment plus important que le sort réservé aux enfants et aux familles. »

Un membre du collectif arlésien Barriol en colère

Les messages de soutien à la Palestine n'ont pas été les seuls à être dans le giron de la préfecture. À Arles (Bouches-du-Rhône), le collectif Barriol en colère souhaitait profiter du passage de la flamme dans la ville pour alerter sur l'abandon du quartier éponyme. Le 10 mai, le collectif poste sur ces réseaux sociaux un appel à une manifestation pacifiste. Ses membres passent les heures suivantes à confectionner banderoles et pancartes. Les revendications sont diverses, les slogans tranchants : *« Des médiathèques aussi dans nos*

quartiers » ; « Exclusion, discrimination, quartiers ghettos, quartiers abandonnés = racisme social » ; « De l'argent pour la flamme et la misère dans nos quartiers ».

Le 12 mai, les membres du collectif se rendent au quai des Platanes, à quelques dizaines de mètres du départ de la flamme, pour exhiber leurs messages. Mais les forces de l'ordre sur place leur auraient expliqué que la préfecture des Bouches-du-Rhône avait pris un arrêté d'interdiction de manifester. *« Nous avons échangé avec des policiers les jours précédents et ils nous avaient dit que notre rassemblement pouvait avoir lieu »,* souffle un membre du collectif interrogé par Mediapart.

« Nos écoles sont en souffrance, nos équipements sportifs également, la jeunesse est abandonnée, poursuit ce membre du collectif. Nous nous battons depuis un an contre l'injustice sociale, afin que les enfants puissent être chauffés correctement. Nous constatons, à notre grand regret, que le passage de la flamme est éminemment plus important que le sort réservé aux enfants et aux familles de ce quartier. Malheureusement, cette municipalité a décidé de rester sourde face aux besoins de la population. »

À Angers (Maine-et-Loire), c'est un rassemblement des syndicats des agent-es de la ville pour une revalorisation de leurs conditions salariales qui n'a pas pu se tenir selon les conditions initiales. Prévu de 12 heures à 14 heures, il avait été déclaré hors délai par la préfecture, qui a interdit toute manifestation entre 14 heures et 17 heures.

Le professeur de droit public Serge Slama dresse un parallèle entre ces différents messages censurés et rassemblements interdits, et les rencontres de football internationales, qui se sont au fil du temps aseptisées. *« Cela me fait penser aux compétitions organisées par l'UEFA, où l'on ne peut plus afficher de message politique ou de solidarité dans le stade. Derrière cette vision de la sécurisation de la flamme olympique, il y a cette idée que les événements publics ne peuvent plus être perturbés. Une sorte de société du spectacle dans laquelle les rues de nos villes sont une zone de neutralité, une bulle autour du passage de la flamme. »*

Clément Le Foll

5. Billets de blog et tribunes collectives d'interpellation de Mr. David Lappartient Président du Comité national olympique français et membre du Comité international olympique et de Mme Girard-Zappelli Directrices du CIO chargée de l'Éthique et de la Conformité

Billet de blog 24 juillet 2024

JO PARIS 2024 LE MESSAGE PLUS IMPORTANT QUE LA MEDAILLE

Dans la campagne en cours SORTONS L'OLYMPISME DE SON INERTIE COMPLICE! (risefor.org) des centaines de participants ont envoyé cette lettre à David Lappartient pour dénoncer ses menaces à l'encontre des athlètes solidaires

<https://blogs.mediapart.fr/cleanolympics/blog/240724/jo-paris-2024-le-message-plus-important-que-la-medaille-4>

Tribune 24 juillet 2024

JO Paris 2024 : le message plus important que la médaille

Dans la campagne en cours « Sortons l'olympisme de son inertie complice ! » (risefor.org) des centaines de participants ont envoyé cette lettre à David Lappartient pour dénoncer ses menaces à l'encontre des athlètes solidaires.

Président du comité national olympique français et membre du comité international olympique, vous menacez de sanction les porte-drapeaux et, à travers eux, tous les athlètes qui exprimeront leur solidarité avec les sportifs palestiniens et leur peuple, victime de ce que la Cour internationale de Justice estime être un cas plausible de génocide.

De quel droit, David Lappartient ?

Qui êtes-vous pour vous arroger le triste privilège de violer les principes de non-discrimination, protection et intégrité des athlètes inscrits dans la Charte olympique ?

Quel but poursuivez-vous ? Celui d'être inscrit par les peuples et par l'Histoire sur la liste honteuse des dirigeants sportifs qui se sont laissés conduire à ignorer le cri des opprimés et à piétiner les valeurs qu'ils avaient mission de défendre ?

Avez-vous déjà oublié la visite de Tommie Smith en France au mois de juin 2024 ?

Que nous a dit ce héros de la lutte pour les droits humains, ce champion de tout premier ordre qui, avec John Carlos et Peter Norman, a sacrifié sa carrière pour un geste inoubliable de défi aux racistes et de solidarité avec leurs victimes ? Le message est plus important que la médaille.

Reprenez vos esprits, David Lappartient !

17 000 orphelins errent aujourd'hui dans Gaza bombardée et affamée, plus de 50 000 civils sont morts à Gaza depuis octobre 2023, la plupart dans des souffrances inexprimables, des enfants visés par des bombes à fragmentation sont amputés chaque jour sans anesthésie, d'autres sont transformés en torches humaines ou écrasés vivants sous les chenilles des tanks et des bulldozers, les cris d'horreur et d'indignation jaillissent de toutes parts et d'abord des agences des Nations-Unies et des ONG présentes sur le terrain, elles-mêmes systématiquement ciblées.

Faut-il poursuivre cette liste des méfaits d'un État qui prétend à l'impunité et compte sur votre silence ?

Vous avez atteint l'âge de 51 ans, David Lappartient, un âge que des dizaines de milliers de Gazaouis n'atteindront jamais parce qu'un régime qui répand la haine et l'hystérie collective détient sur eux le droit de vie ou de mort.

Non, le soutien à Gaza n'est pas une opinion personnelle, c'est un devoir humain !

Cette neutralité que vous invoquez, imposez-la non pas aux athlètes français étrangers à ces crimes, mais aux athlètes israéliens susceptibles d'y avoir participé ou de les soutenir !

Saisissez les instances olympiques chargées de veiller à ce qu'un état suprémaciste ne puisse se joindre à la grande fête de l'universalisme et de "l'inclusivité absolue" voulue par Pierre de Coubertin.

Proposez l'exclusion d'Israël coupable de nettoyage ethnique comme vos prédécesseurs avaient proposé et obtenu celle de l'Afrique du Sud coupable d'apartheid.

Le comportement de l'État dont il est question et les obligations qui vous incombent ne vous laissent pas d'autre choix.

Souvenez-vous des paroles de Desmond Tutu, homme de combat pour la paix : rester neutre devant l'injustice, c'est choisir le camp de l'opresseur.

BLOUSES BLANCHES POUR GAZA, CAMPAGNE BDS FRANCE, EUROPALÉSTINE, MARCHONS POUR LA PALESTINE, URGENCE PALESTINE

<https://blogs.mediapart.fr/cleanolympics/blog/240724/jo-paris-2024-le-message-plus-important-que-la-medaille>

Billet de blog 24 juillet 2024

JO 2024: le CIO prêt à défier la CIJ?

Après l'avis historique de la Cour internationale de Justice du 19 juillet 2024, les citoyen.n.e.s interpellent le CIO. Campagne internationale portée par Nkosi Zwelivelile, petit-fils de Mandela..

<https://palestine.risefor.org/s/sortons> l'olympisme-de-son-inertie-complice-du-génocide-!-5389
<https://falasteen.risefor.org/s/lets-shake-the-olympics-out-of-their-genocidal-inertia!-6163>

Mme Girard- Zappelli,

En votre qualité de Directrice du CIO chargée de l'Ethique et la Conformité, il vous appartient de saisir la Commission d'éthique de toute situation portant atteinte aux valeurs de paix et au principe de non-discrimination et d'inclusivité absolue inscrits dans la Charte olympique.

Or le 19 juillet 2024 la Cour Internationale de Justice saisie par l'Assemblée Générale des Nations-Unies a rendu un avis consultatif sur les politiques et pratiques d'Israël dans le territoire occupé palestinien. La Cour constate que l'État israélien viole le droit international en annexant ce territoire par la force et en appliquant une discrimination systémique envers les Palestiniens.

En conséquence la Cour déclare qu'Israël a l'obligation de mettre fin à sa présence illicite, d'évacuer toutes les colonies et de réparer les dommages infligés aux populations depuis 1967. La Cour déclare par ailleurs que tous les États et toutes les organisations internationales ont l'obligation de ne pas reconnaître comme légale la situation résultant de cette présence illicite, ni de prêter assistance à son maintien.

À la suite de cet avis historique, pensez-vous que le Comité International Olympique puisse s'abstenir de prendre à l'égard de l'état annexionniste israélien les mesures d'exclusion appliquées à la Russie depuis 2022 ?

Pensez-vous que le Comité International Olympique puisse s'abstenir de prendre à l'égard de l'état ségrégationniste israélien les mesures d'exclusion qui ont été appliquées à l'Afrique du Sud entre 1964 et 1992 ?

Pour notre part, nous considérons qu'une telle abstention défiant l'autorité morale de la Cour Internationale de Justice entamerait gravement la respectabilité du mouvement olympique et son ambition d'exemplarité.

Pensez-vous, d'autre part, qu'il soit légitime de menacer de sanction allant jusqu'à l'exclusion les athlètes qui exprimeront leur solidarité avec les sportifs palestiniens et leur peuple, comme l'a fait récemment le président du CNOSF et membre du CIO, David Lappartient ?

Nous pensons, quant à nous, qu'il s'agit là de menaces attentatoires à l'intégrité morale des athlètes, un véritable viol des consciences.

Blouses Blanches pour Gaza, Campagne BDS France, Europalestine, Marchons pour la Palestine, Urgence Palestine

<https://blogs.mediapart.fr/cleanolympics/blog/240724/jo-2024-le-cio-pret-defier-la-cij>

Pour toute information complémentaire :

Juliette SIMON
Campagne BDS France



bien avant l'arrivée de la flamme.

« Nous avons été emmenés dans une rue adjacente pour être contrôlés. Nous étions filmés et notre matériel a été confisqué, commence Christian qui, malgré cet échec,

quartiers » ; « Exclusion, discrimination, quartiers ghettos, quartiers abandonnés = racisme social » ; « De l'argent pour la flamme et la misère dans nos quartiers ».

Le 12 mai, les membres du collectif se rendent au quai

